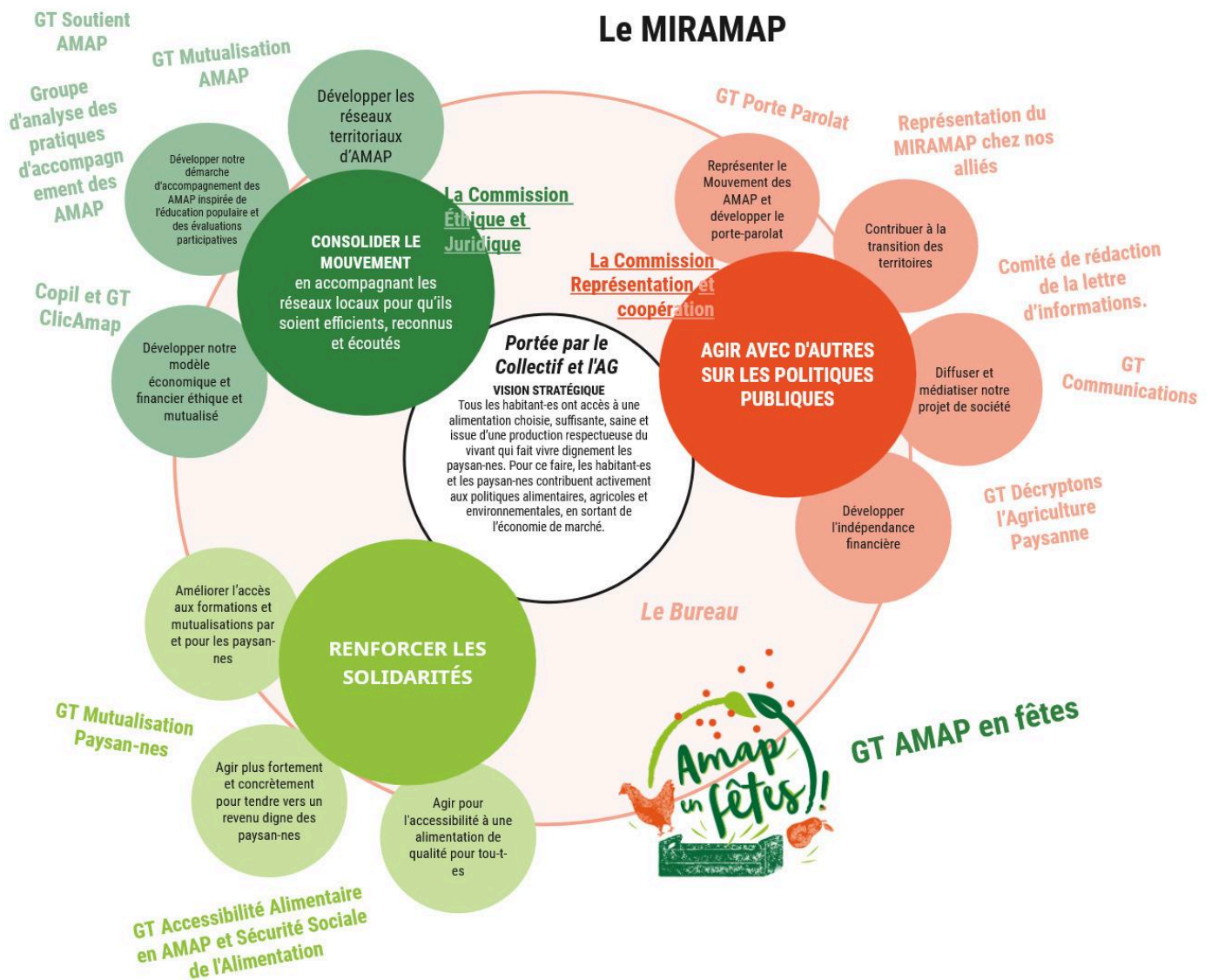


# Le MIRAMAP



## Espaces de décisions

**Bureau** (Membres du collectif élu·es par celui-ci pour siéger ; rencontres une fois par mois) : s'assure de l'avancée du plan d'action, met en œuvre les décisions du collectif et de l'AG, gère les affaires courantes, répond aux urgences, assume les responsabilités d'employeur, porte la responsabilité financière.

**Collectif** (jusqu'à 15 personnes élu·es en AG + suppléant·es ; rencontres en visio tous les deux mois). Porte les décisions stratégiques et politiques. S'assure de la cohérence globale du mouvement et du développement des projets. Élabore l'ordre du jour de l'AG et élit le bureau.

**Assemblée générale.** Une fois par an, tous les membres du MIRAMAP sont invités à se prononcer sur les grandes orientations stratégiques, plans d'actions et priorités du mouvement. C'est l'espace au cœur de la vie démocratique de l'association. On y élit le collectif. 3 collèges de membres décisionnaires pour la répartition de la représentation : Collège des réseaux AMAP, des AMAP, des paysans en AMAP.

## Espaces de travail

**Commissions.** Elles ont un rôle structurant puisque elles portent des missions permanentes du MIRAMAP. Se réunissent régulièrement. Tout membre du MIRAMAP peut y participer et est d'ailleurs invité à le faire !

**Éthique et Juridique** : S'occupe de l'adéquation avec nos valeurs, la charte, le socle commun, défend la marque et traite des aspects juridiques et de fiscalité quand nécessaire. Développe et suis la démarche d'accompagnement des AMAP <https://miramap.org/pourquoi-et-comment-accompagner-collectivement-les-amap/> ; Diag'Amap  
Contact : [marilyn.metayer@miramap.org](mailto:marilyn.metayer@miramap.org)

**Représentation et coopération** : assure la représentation du mouvement dans l'espace publique, les médias, répond aux sollicitations externes, gère le plaidoyer, participe aux réseaux sociaux du MIRAMAP. S'y réunissent également les administrateurices ayant un mandat de représentation au sein des collectifs dont le MIRAMAP est membre.  
Contact : [leeloo.vernet@miramap.org](mailto:leeloo.vernet@miramap.org)

**Groupes de travail (GT)**. Les GT sont des espaces de travail sur des sujets précis liés à des projets portés par différents membres du MIRAMAP. Ils sont ouverts à tous-tes et couvrent de nombreux sujets, c'est une belle porte d'entrée dans les projets du MIRAMAP ! Ils servent aussi de manière plus ponctuelle à régler une question pressante.

**GT Accessibilité Alimentaire en AMAP**. Fait avancer les questions de [l'accessibilité alimentaire et de la démocratie alimentaire](#). Collecte des données sur la question, organise des événements et des conférences, suit les expérimentations et transmet des témoignages d'amap engagées dans de telles démarches comme avec la sécurité sociale de l'alimentation.

**GT Mutualisation Paysan-nes**. S'occupe de la création et du partage de ressources, de l'échanges de témoignages, récits et bonnes pratiques sur le [métier de paysans en AMAP](#). Organise entre autres le cycle d'échanges paysans.

**GT Décryptons l'Agriculture Paysanne**. Organise le cycle de conférences de vulgarisation sur l'agriculture paysanne [Décryptons l'AP](#).

**GT AMAP en fêtes**. Organise [AMAP en fête](#), fait les suivis des événements, les bilans et aide les amap participantes à profiter pleinement de ce moment d'effervescence festif.

**GT Mutualisation AMAP**. S'occupe de la création et du partage de ressources, de l'échanges de témoignages, [récits et bonnes pratiques sur la gestion d'une AMAP](#). Organise entre autres le cycle d'échanges entre AMAP.

**Groupe d'analyse des pratiques d'accompagnement des AMAP**. Groupe d'entraide entre pairs pour l'amélioration des pratiques en AMAP.

**GT soutien AMAP**. Soutient le mouvement des AMAP sur des enjeux précis, par mandat.

**Copil et GT ClicAmap**. suit le développement [de la plateforme de gestion d'AMAP et de réseaux d'AMAP](#).

**GT Communications**. Il s'occupe de l'harmonisation des communications au sein du mouvement et des campagnes inter-régionales.

**Comité de rédaction de la lettre d'informations**. Responsable de l'écriture de la [lettre d'informations](#) et de son édito. Il se réunit 4 fois par an.

**GT Porte Parolat**. S'occupe de communiquer à l'externe les positions du mouvement. Élabore des réponses aux actualités et porte les positions dans l'espace public.